À l'attention de Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Longwy (CAL), Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents et l'ensemble des élus communautaires.

Objet : Projet de la « La Barque Silencieuse » : l'urgence d'un engagement territorial.

Mesdames et Messieurs les élus,

Depuis plus de dix ans, l'association La Barque Silencieuse porte une ambition profondément humaine : créer une maison de soins palliatifs et d'accompagnement de fin de vie sur notre territoire. Ce projet ne naît pas d'une simple volonté associative, mais d'un constat alarmant et d'un besoin sanitaire et social majeur pour les habitants de l'Agglomération de Longwy.

Accompagner la fin de vie avec dignité, entouré de ses proches et dans un cadre adapté, est un droit fondamental. C'est pour garantir ce droit que nous sollicitons, depuis le mois de juin dernier, l'inscription à l'ordre du jour d'un Conseil communautaire d'un compromis de cession, à l'euro symbolique, d'un terrain destiné à accueillir cette structure, sous condition suspensive de réalisation effective du projet.

Cependant, malgré nos échanges avec Madame Marilène Bombardiéri, 7e Vice-Présidente aux questions de Santé, et les représentants de la commission Santé, nous faisons face aujourd'hui à un silence administratif préoccupant. Bien que nous ayons répondu, tant oralement que par écrit, à l'ensemble des interrogations qui nous ont été soumises, aucune confirmation d'inscription à l'ordre du jour ne nous a été transmise, et aucun calendrier précis ne nous a été communiqué.

Ce manque de visibilité dépasse la simple question de procédure ; il constitue un frein concret à la concrétisation d'un projet essentiel. Chaque mois d'attente est un mois durant lequel des patients, des familles et des soignants sont privés d'une structure d'accompagnement indispensable sur notre territoire.

Nous ne souhaitons pas nous engager dans une logique de confrontation, mais dans celle d'un dialogue transparent et courageux. Si nous sommes conscients des contraintes administratives, l'urgence humaine impose que la diligence prime désormais.

C'est pourquoi nous vous demandons aujourd'hui, publiquement, de nous éclairer sur les raisons de ce délai et de nous indiquer la date à laquelle notre demande sera examinée en Conseil communautaire.

L'intérêt territorial et humain du projet de « La Barque Silencieuse » dépasse les clivages et les procédures. Nous sommes convaincus que vous partagerez notre conviction : offrir une fin de vie digne à nos concitoyens constitue une priorité qui mérite toute l'attention et l'action des décideurs locaux.

Dans l'espoir d'un dénouement rapide et constructif, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messsieurs les élus, l'expression de nos salutations respectueuses.

Les membres du bureau de l'association La Barque Silencieuse